

- financement de projets de démonstration et d'essai en vue de transferts de technologie;
- indications et renseignements sur les débouchés et sur les conditions et les pratiques commerciales du pays concerné;
- aide au recensement de Canadiens qualifiés pouvant travailler à l'étranger;
- formation spécialisée de travailleurs sur place;
- services professionnels pour faire face aux situations particulières, notamment pour résoudre des problèmes complexes d'ordre fiscal ou juridique;
- missions d'investissement dans les pays en développement.

Services offerts aux pays en développement désirant la participation du secteur privé canadien à leur développement économique :

- missions au Canada pour y chercher des investissements;
- informations sur la technologie et le savoir-faire canadiens;
- formation commerciale au Canada et dans le pays concerné;
- création de liens entre les organismes commerciaux et les entreprises de fabrication du Canada et les pays en développement;
- mise sur pied d'institutions publiques, en collaboration avec les institutions homologues du Canada;
- aide technique aux entreprises ayant besoin de spécialistes à court terme;
- crédits à long terme pour obtenir des services de consultants ou de spécialistes canadiens afin d'aider à déterminer les priorités en matière d'expansion industrielle, de promouvoir et de gérer les exportations et d'assurer des conseils d'experts, sans intermédiaire et en permanence, à tous les secteurs de l'économie, privés et publics.